



Le Pôle SDMA, l'expert pour la gestion globale de vos déchets minéraux

## SOLICENDRE

ARGENCES (14)

**50 000** T/an  
déchets autorisés

**1981** ouverture  
du site

**14** hectares  
de superficie

**12** collaborateurs

**1** usine  
de stabilisation

**1** laboratoire  
d'analyses

**1** laboratoire  
mécanique

### ICPE

Installation Classée  
pour la Protection  
de l'Environnement

Installation soumise  
à Arrêté Préfectoral

## LE PÔLE SDMA PROPOSE UNE OFFRE MULTI-FILIÈRES ET GARANTIT UNE GESTION SÉCURISÉE SELON LES CARACTÉRISTIQUES INTRINSÈQUES DES DÉCHETS

### Expertise et savoir-faire industriel

- Gestion sécurisée de vos déchets
- Traçabilité de vos déchets
- Techniques brevetées
- Respect le plus strict des réglementations en vigueur
- Service de proximité allié à la puissance de Sarpi-Veolia

### Services adaptés et réactifs

- Contact commercial dédié et suivi personnalisé
- Solutions globales intégrant la collecte, la valorisation, le traitement et le stockage
- Accompagnement administratif et réglementaire

### Quintuple certification

- Qualité
- Sécurité
- Environnement
- Energie
- Engagement Biodiversité : Certification ECOCERT





## Déchets autorisés sur notre ISDD\*

\* ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux

- Amiante : non intègre, intègre
- Fibres céramiques réfractaires
- Déchets contenant de la peinture au plomb
- Terres polluées
- Boues (dragage, curage, gâteaux filtre-pressé, boues d'hydroxydes métalliques...)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Déchets Industriels (REFIDI)
- Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération de Boues (REFIB)
- Mâchefers issus d'incinérateurs de déchets industriels dangereux
- Cendres volantes et cendres sous foyer issues des chaufferies Biomasse
- Déchets industriels dangereux
- Déchets à Radioactivité Naturelle Renforcée (RNR)

8 000 T/an  
déchets RNR  
autorisés

## Déchets interdits sur notre ISDD

- Déchets dont PCB (polychlorobiphényles) > 50 ppm
- Déchets liquides
- Déchets dont la siccité est inférieure à 30% \*\*
- Déchets explosifs, inflammables, corrosifs \*\*
- Déchets dont température supérieure à 60°C
- Déchets radioactifs
- Déchets non pelletables
- Déchets pulvérulents non préalablement conditionnés
- Déchets fermentescibles
- Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Et de façon générale, tout déchet non conforme aux critères physico-chimiques d'admission

\*\* Ces déchets peuvent être acceptés en stockage après stabilisation

Toute livraison  
nécessite une prise  
de rendez-vous

### SOLCENDRE

Lieu dit Le Mesnil  
346 route du Dozulé  
14370 Argences  
Tél : 02 31 23 92 68  
Fax : 02 31 23 88 15

Contact commercial